

Communiqué de presse

Sondage « Mon canton, ma sécurité » à Neuchâtel : une population qui se sent globalement en sécurité, des priorités claires pour renforcer la prévention et la sécurité numérique

Le Conseil d'État et la police neuchâteloise présentent les résultats du sondage 2025 sur le sentiment de sécurité de la population. Cette enquête, marquée par l'intérêt des citoyennes et citoyens à s'exprimer, met en évidence une situation globalement favorable dans l'espace public, tout en soulignant des inquiétudes croissantes liées à la criminalité numérique et à la sécurité routière. Elle fournit des enseignements essentiels pour orienter les priorités futures de l'action publique.

Les résultats de cette enquête, confiée à des experts indépendants, confirment que le canton de Neuchâtel demeure un espace sûr et apprécié par sa population. 14'000 personnes sélectionnées au hasard ont été invitées à participer à ce sondage, qui a vu son taux de participation s'élever à 18%, assurant une bonne représentativité de la population en termes d'âge, de genre et de commune de domicile. Ce taux élevé, en regard d'études similaires, souligne l'intérêt porté par la population au sujet de la sécurité. Ainsi, 92% des répondant·e·s se déclarent satisfait·e·s de la qualité de vie dans leur quartier ou leur village et 85% affirment se sentir en sécurité dans le canton. Plus des deux tiers estiment que les problèmes de sécurité dans leur environnement immédiat sont faibles ou très faibles. Notons que la dernière enquête réalisée datait de 2019.

Une confiance élevée de la population envers la police neuchâteloise

L'enquête confirme le haut niveau de confiance accordé par la population à la police neuchâteloise. Neuf personnes sur dix déclarent pouvoir compter sur la police en cas d'urgence (91%) et une large majorité (83%) se dit satisfaite de son action dans les quartiers et les villages. Cette confiance se reflète également dans l'appréciation positive des contacts récents avec la police, qui demeurent majoritairement jugés professionnels, respectueux et efficaces.

Certaines préoccupations persistent toutefois dans l'espace physique. La conduite dangereuse des véhicules constitue la principale source d'insécurité exprimée (30%), devant le vol de vélo (29%) et les vols à l'astuce ou escroqueries (24%). Le sentiment d'insécurité est plus marqué en milieu urbain et varie selon l'âge : les jeunes se montrent davantage préoccupé·e·s par les agressions à caractère sexuel, tandis que les personnes âgées craignent plus fréquemment les vols à la tire.

Les gares, les passages souterrains et les transports publics sont identifiés comme les lieux générant le plus de sentiment d'insécurité, en particulier à la tombée de la nuit, ce qui appelle des interventions ciblées et coordonnées.

Sentiment de sécurité et centres fédéraux d'asile

Questionné.e.s sur la situation vécue par la population vivant dans les communes concernées ou avoisinantes des centres fédéraux d'asile, 13% des répondant·e·s estiment que la situation sécuritaire associée aux centres de Boudry et des Verrières est restée stable au cours des cinq dernières années, 8% qu'elle s'est améliorée, 20% n'ont pas exprimé d'avis et 60% estiment qu'elle s'est dégradée

Ce taux monte à 67-68% pour les habitants des communes de Boudry et des Verrières et des communes limitrophes

27% jugent les mesures policières mises en œuvre les 5 dernières années adaptées, 50% les jugent insuffisantes ou plutôt insuffisantes, 2% les jugent excessives ou plutôt excessives et 21% n'ont pas exprimé d'avis

Si la situation en matière de criminalité relevant de l'asile s'améliore, elle n'est souvent pas en adéquation avec le ressenti de la population. Il est à relever que le centre fédéral des Verrières a désormais fermé ses portes.

La criminalité numérique au cœur des inquiétudes

Le sondage révèle un renversement marqué des préoccupations entre l'espace physique et l'espace numérique. Près de 60% des répondant·e·s craignent des atteintes à leurs biens sur Internet, notamment des escroqueries ou l'usage frauduleux de moyens de paiement, alors que seuls 8% jugent élevés les niveaux de criminalité dans l'espace physique.

Cette inquiétude s'est renforcée depuis 2019 : la part de la population estimant que les vols et escroqueries en ligne constituent un problème élevé est passée de 47% à 65% en 2025. Le sentiment d'insécurité numérique est plus marqué chez les femmes, augmente avec l'âge et est fortement influencé par une expérience antérieure de victimisation.

Des écarts importants entre perception et victimisation

L'enquête met en évidence des écarts significatifs entre le sentiment d'insécurité et les taux de victimisation déclarés (personnes ayant effectivement été victimes), particulièrement dans l'espace numérique, où les infractions demeurent largement sous-déclarées. Entre 2019 et 2025, le sentiment d'insécurité a progressé, tant dans l'espace physique que numérique, alors que les taux de victimisation sont restés globalement stables. La part de population victime d'une infraction n'a donc pas augmenté et la sécurité concrète ne s'est donc pas péjorée, mais le sentiment d'insécurité se détache de cette réalité.

Ces résultats rappellent que les perceptions jouent un rôle central dans le sentiment de sécurité et dans les attentes de la population à l'égard des autorités.

Une grande confiance en la police, des attentes renforcées dans le numérique

La police neuchâteloise bénéficie d'une image très positive et la satisfaction demeure élevée parmi les personnes ayant eu un contact récent avec elle.

Des marges de progression sont toutefois identifiées dans le domaine numérique. La confiance accordée à la police pour traiter les infractions en ligne est plus faible et a légèrement diminué depuis 2019.

Des priorités clairement exprimées par la population

La population attend en priorité une intervention rapide en cas d'infractions. Elle souhaite également une police visible dans l'espace public, un renforcement de l'action contre la criminalité numérique et des mesures de prévention ciblées, notamment auprès des jeunes. La sécurité routière, et en particulier la lutte contre les conduites dangereuses, apparaît comme un enjeu important, à la fois en termes de risques réels et de sentiment de sécurité.

Un nouveau dispositif de signalement en ligne

Afin de répondre aux préoccupations exprimées par la population quant au sentiment d'insécurité, le Conseil d'État et la police neuchâteloise annoncent qu'il sera bientôt possible de signaler les comportements de harcèlement via le portail électronique de l'État de Neuchâtel (Guichet unique). Ce dispositif entrera en fonction au printemps de cette année.

Cet outil vise à faciliter le signalement, y compris pour des faits qui ne donnent pas nécessairement lieu à une plainte pénale, mais qui contribuent au sentiment d'insécurité dans l'espace public. Le signalement pourra être fait de façon anonyme ou non. Dans tous les cas, les informations recueillies permettront d'adapter les actions de prévention, de présence policière et de coordination avec les partenaires concernés, tout en abaissant les freins au signalement, en particulier pour les personnes les plus exposées.

Des mesures concrètes pour répondre aux préoccupations de la population

Sur la base de ces résultats, le Conseil d'État et la police neuchâteloise entendent poursuivre une action ciblée et proportionnée, centrée sur cinq axes : l'apaisement du sentiment d'insécurité dans les lieux sensibles, la lutte contre les violences, le renforcement de la prévention et de la réponse face à la criminalité numérique, l'amélioration de la sécurité routière et l'alignement du sentiment de sécurité aux risques concrets.

Ces orientations visent à répondre de manière concrète aux préoccupations exprimées, à renforcer la confiance de la population et à maintenir, dans une logique de partenariat avec les communes et les citoyen·ne·s, un haut niveau de sécurité et de qualité de vie dans le canton de Neuchâtel.

Contact :

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 10 février 2026